



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 8 octobre 2020 à 19 h  
4555, rue de Verdun**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le maire Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie-Josée Parent, Conseillère de la ville  
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville  
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Julien Lauzon, directeur d'arrondissement  
Madame Marlène M GAGNON, directrice de la culture  
Monsieur Jean Cardin, directeur direction adjointe des projets d'infrastructure  
et du génie municipal  
Monsieur Martin Roberge, directeur des travaux publics  
Madame Annick Duchesne, directrice du bureau d'arrondissement par intérim et  
secrétaire substitut  
Madame Diane Vallée, directrice de projet  
Monsieur Mario GERBEAU, Secrétaire d'arrondissement

---

**CA20 21 0214**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 8 octobre 2020 à 19 h, tel que soumis.

10.01

---

**10 - Présentation du budget 2021**

---

**10 - Période de questions du public**

---

**CA20 21 0215**

**Approuver la proposition budgétaire 2021 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 328 100 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun.**

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver la proposition budgétaire 2021 prévoyant un budget en équilibre de 37 440 300 \$ au chapitre des revenus et des dépenses;
2. de transmettre ledit budget au comité exécutif, tel que stipulé par *la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre. C-11.4);
3. d'autoriser une affectation au montant de 1 328 100 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun.

30.01 1208747029

---

**Levée de la séance**

70.01

---

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 novembre 2020.